

PARCOURS DE COMPETENCES ENTREPRENEURIALES - PCE



Objectifs de l'accompagnement

Le PCE doit permettre au candidat à la création-reprise d'entreprise de confirmer son orientation, son choix, ses objectifs pour réaliser le montage de projet.

A l'issue de ce PCE, le candidat devra être en mesure d'apprécier le caractère réaliste et réalisable de son projet : condition pour poursuivre sur la phase « Mise en œuvre » du parcours d'accompagnement.

PROGRAMME EN 3 PARTIES

PARTIE 1 – PERMETTRE AU CANDIDAT DE S'APPROPRIER LA METHODOLOGIE D'UN PROJET DE CREATION-REPRISE D'ENTREPRISE

2 jours consécutifs d'ateliers collectifs – 14h

JOUR 1 // Lever les freins et améliorer les représentations vis-à-vis de la création / Inspirer, susciter la curiosité et donner envie d'explorer de nouvelles pistes de développement utiles au projet / Valoriser les compétences, les qualités et les ressources à disposition pour se projeter « entrepreneur ».

Pouvoir se situer dans le parcours du créateur et du repreneur d'entreprise et comprendre l'enchaînement logique des étapes.

Disposer d'une méthodologie pour évaluer l'état d'avancement du projet, identifier les freins et les points bloquants et définir un plan d'action adéquat de manière autonome.

JOURS 2 // Suite méthodologie

Identifier les sources et les acteurs utiles à la concrétisation du projet.

Initier l'enquête terrain / Initier la validation de l'adéquation personne/projet / Manager les éléments constitutifs pour le montage du dossier projet.

PARTIE 2 – ENQUETE TERRAIN POUR COLLECTER LES INFORMATIONS NECESSAIRES A L'ETUDE DU PROJET

Inter-session de 5 semaines : enquête terrain et recherches en s'appuyant sur la méthodologie du livret pédagogique.

PARTIE 3 – RESTITUTION ET EXPLOITATION DE LA PHASE « INVESTIGATION TERRAIN », FINALISATION MONTAGE DU DOSSIER PROFESSIONNEL

2 jours consécutifs d'ateliers collectifs – 14h

Jour 1 consacré à la restitution en groupe des enquêtes terrain menées individuellement et finaliser la stratégie.

Jour 2 consacré à la finalisation du montage du dossier professionnel (ateliers collectifs et individuels).

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 9 ateliers collectifs divisés en 5 temps (2 à 3h30min) et des entretiens individuels
- Accès à la plateforme d'apprentissage et de ressources Mon Bureau Virtuel qui permet la complétude du passeport, ainsi que l'accès à BGE PRO pour la réalisation de son plan d'affaires.

LIVRABLE ATTENDUS EN FIN DE PRESTATION

Le dossier de présentation de projet est le livrable à partir duquel le candidat peut démontrer à Défense Mobilité en quoi son projet de création est réaliste et réalisable. Il constitue le prérequis d'entrée à la phase « Mise en œuvre »

taux de
satisfaction :
process en
cours



Tarif

Pris en charge pour le public énoncé ci-dessus



Financiers



MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

DÉFENSE mobilité



Public

Ayants-droit de Défense mobilité

Conseillers référents en création d'entreprise du réseau d'accompagnement de Défense mobilité.



Prérequis

Le candidat doit avoir au préalable réalisé un Bilan de Compétences Entrepreneuriales - BCE



Durée de la prestation

6 semaines maximum



Dates et lieux de la prestation

Délais d'accès

L'accès à l'accompagnement PCE est étudié par son conseiller Défense mobilité

Accompagnement réalisé tout au long de l'année.



Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



Accessibilité

Référent handicap : Aurore CHRISTIN

Aurore.christin@bge-aura.fr

04 73 35 12 39

Bâtiments et services accessibles à tous

Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE Aura

☎ 04 73 35 12 39 ✉ contact@bge-aura.fr

